

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 14

**Présents :** 10

**Votants:** 12

**Séance du 07 août 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le sept août l'assemblée régulièrement convoquée le 07 août 2023, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Yves ANDREUX, Fatma ARDA, Jean-Charles BRIDET, Pierre COUTURIER, Valérie GRANGER, Frédéric IAMETTI, Yasminah LAMURE, Pascal LARGE, Guy RANCHIN, Anne TRICO

**Représentés:** Etienne BILLARD par Valérie GRANGER, Nathalie LACOUR par Pascal LARGE

**Excuses:** Clémence GILABERT

**Absents:** Kévin JUILLARD

**Secrétaire de séance:** Pascal LARGE

---

Le Maire propose au conseil municipal d'ajouter une délibération à l'ordre du jour :

2- Travaux voirie : reprofilage de la chaussée « rue des Closailles »

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

## 1. DÉLIBÉRATIONS

### 1.1 **Décision modificative n°1 : Vote de crédits supplémentaires - Vinzelles**

Ce conseil a été convoqué urgemment pour délibérer sur une décision modificative budgétaire (demande de la trésorerie de transférer des montants dans les lignes appropriées).

La délibération a été adoptée à l'unanimité.

### 1.2 **Travaux voirie : reprofilage de la chaussée "rue des Closailles"**

Suite aux travaux d'enfouissement réalisés par le SYDESL, Le maire expose au conseil municipal que l'entreprise Eiffage a étudié et chiffré le projet de reprofilage de la chaussée situé « rue des Closailles » devis n° MB230810.

Le coût des travaux est estimé à 29 094.72 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Valide la proposition de l'entreprise Eiffage,

Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Prochain conseil municipal vendredi 1er septembre 2023 à 20h00.

